L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTERAIRE.

Imprimé et publié, tous les jours par J. BAYON, DELAUP & DUCLERE, *à l'enseigne des rues de Chartres et St.-Louis.*

No 151. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI, 21 MAI 1830 Vol. III.

Conditions—L'ABEILLE paraît tous les jours : le prix de l'abonnement est d'une PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de $10, en payant chaque semestre d'avance.

LOTERIE
DE L'EGLISE CATHOLIQUE
des Natchitoches 10e. classe

De 1830—Seront mis tirer publiquement à la Bourse, Samedi 5 Juin.

PROSPECTUS :

1	lot de	$10,000	$10,000
1	" "	3,000	" 3,000
1	" "	1,800	" 1,800
1	" "	1,400	" 1,400
1	" "	1,200	" 1 200
1	" "	1,008	" 1,008
6	" "	500	" 3,000
6	" "	300	" 1,800
6	" "	200	" 1,200
156	" "	50	" 7,800
156	" "	30	" 4,680
624	" "	8	" 4,992
7800	" "	4	" 31,200
8,760	Lots		$ 78,080
15,600	Billets Blancs.		

Dans cette Loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30 ; 936 avec deux et 7,800 avec un seul numéro. Les billets restant au nombre de 15,600, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros depuis un jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour du tirage, et l'on en tirera 4 d'entre eux : et le billet qui aura les 1er., 2e. et 3e. numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à..... $10,000

Et les cinq autres billets qui auront des mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qui leur revient respectivement, comme suit :

No. 1, 3 et 2	3,000
2, 1 et 3	1,800
2, 3 et 1	1,400
3, 1 et 2	1,200
3, 2 et 1	1,008

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir : les 1er. 2e. et 4e., dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit chacun à 500

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir, les 2e., 3e. et 4e. dans quelqu'ordre que ce soit, auront droit à 300

Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir le 3 et le 4, auront chacun droit à 50

Les 155 billets qui auront deux des numéros sortis, les 1er. et le 2e. auront chacun droit 30

Tous les autres billets, au nombre de 624, ayant deux des numéros sortis, auront droit chacun à 8

Les 7800 billets, ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à 4

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un prix moindre que celui qu'il aura obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.

Tous les ordres, franc de port, seront attendus avec promptitude, en s'adressant à J. B. FAGET, rue de Chartres, N°18.

Prix des Billets.

Entiers $ 4, demis 2, quarts 1. Chaque paquet ne pourra gagner moins de $16 ; demi et quart en proportion.

J. B. FAGET—Directeur.

LE soussigné voulant quitter le pays, offre à vendre à l'amiable et à des conditions avantageuses, toutes ses propriétés, consistant en Maisons, Terrains, Esclaves, Meubles, &c. : les dites propriétés, sont situées dans le faubourg Saulet. Pour le prix et les conditions, s'adresser chez lui, dans ledit faubourg, au coin des rues St. Thomas et Edouard.

22 mars—1m L. FOUCHER.

Changement de Domicile.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer respectueusement au public en général, et à leurs amis, qu'ils ont transporté leur atelier rue Bienville, vis-à-vis la poste, où ils tiennent constamment un assortiment de glaces toutes faites et prêtes à être posées, ainsi que tous les autres articles qui concernent leur profession.

Les entrepreneurs qui auraient besoin des articles ci-dessus, les trouveront toujours au meilleur compte chez.

13 Avril—1mois DUPIN & LOMBART.

LE SOUSSIGNE' donne avis qu'il vient d'être nommé Collecteur de la taxe provenant des licences accordées aux Caboteurs et Pacotilleurs, qu'il commencera à dater du premier Lundi de Mai, à mettre en force la loi de la Législature relative aux Caboteurs et Pacotilleurs, approuvée le seize Mars 1830, et que tous ceux qui manquent comme Caboteurs ou Pacotilleurs auront à se procurer une licence sous-peine d'être poursuivis et condamnés à payer l'amende voulue par la susdite loi. Il prévient en même temps qu'on pourra le trouver à son bureau depuis huit heures jusqu'à trois, rue Ste. Anne, No. 1 entre les rues Royale et Condé.

13 avril OCTAVE LEBLANC.

AVIS.—Un élève en pharmacie, bien recommandé, trouverait à se placer avantageusement, en s'adressant au bureau de cette feuille. 10 février

---

UN homme d'un âge mur, et dont la vie a été consacrée à l'étude, désirerait trouver à s'employer comme instituteur, dans une famille privée à la campagne.

Pour renseignemens, s'adresser à Mr. Maureau le directeur des Ecoles Publiques. 10 mars

---

VENTE PAR ENCHERES. Seront vendus les articles suivants :

30 Balles Brin jaune pour pantaloons ;
6 Do. Coutil fil de coton ;
4 Do. Leonine pour pantalons et vestes ;
15 Do. Fil de Rennes ;
20 Do. Laines assorties ;
4 Boisseaux Fil à Seine, pour emballages ;
600 Barils Vin Rouge ordinaire, de Bordeaux ;
1000 Caisses do. do.
600 Do. Blanc ;
25 Tierçons Vin Blanc, Sauterne et Graves ;
20 Pipes Eau-de-vie de Cognac ;
100 Caisses Liqueurs assorties ;
100 Do. Fruits à l'Eau-de-vie ;
20 Do. Sardines à l'huile et crues ;
15 Malles Eau-de-Cologne ;
12 Caisses Serrures de 4 à 10 pouces, et autres ferremens ;
25 Barils Café de St. Jago de Cuba, etc. etc.

2 mars.

BRAUD & CO.

Rue St. Pierre, numéro 107.

(Entre Dauphine et Bourbon)

ONT constamment de la BIERE, PORTER et ALE, de Philadelphie, en boucauds, barils et bouteilles : ainsi que du CIDRE de Newark, en barils et en caisses ; aussi, un assortiment de vins d'excellente qualité. 13 avril—

ESCLAVE EN MARONNAGE.

Est parti marron de chez le soussigné depuis Samedi dernier, le negre créole de St. Domingue, nommé JOSEPH, âgé d'environ 40 ans, taille de 5 pieds 4 pouces, mesure française, parlant Français et Anglais, et bagayant un peu : il était vêtu d'une chemise de coton rayée grise, une chemise blanche, et gilet de drap bleu ; dans son chapeau se trouve écrit les lettres initiales du soussigné. Il a à la figure quelques légères marques de picotte, et est connu comme cigarier. Une récompense honnête sera donnée à celui qui le ramènera au soussigné ou le conduira à la geole de cette ville.

BENOIST AZAIRETO.

4 mai— Esplanade et Levée.

MAGASIN D'EPICERIES ET DE LIQUEURS

Rue Dumaine, No. 4, près du Marché.

JOHN LONGMIRE a l'honneur d'annoncer à ses amis, aux capitaines de navires et de bateaux à vapeur, et aux habitans de la ville et des environs, qu'il vient d'ouvrir le magasin ci-dessus, où il aura constamment un assortiment d'épiceries, de vins, de liqueurs spiritueuses d'*ale*, de *porter*, de cidre, de cigarres & le tout de première qualité, et il sollicite respectueusement leur patronage.

N B. Il satisfera promptement aux ordres qui lui seront donnés pour la campagne et les approvisionnemens des familles.

11 mai—1m

AVISO—El que suscribe estando para dejar el pays, ofrece a vender á condiciones muy ventajosas todas sus propiedades, consistiendo en casas, tierras, esclavos, muebles, &a. Dichas casas y tierras son sitiadas en el faubourg Saulet. Por el precio y condiciones, dirigirse en dicho faubourg, esquina á las calles de Sn. Tomas y Eduardo.

23 de marzo L. FOUCHER.

AVIS.

ATTENDU que Etienne Reine s'est adressé à moi demandant la levée et l'annulation de l'effet souscrit par lui comme caution, le 25 Fév. 1822, conjointement avec Morel Guiramand, juge de la paroisse St. Charles ;

Avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées, d'avoir à déduire par écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, et dans les quatre-vingt-dix jours qui suivront la présente publication, les raisons pour lesquelles le dit effet et l'hypothèque qui en résulte ne seraient pas déclarés annulés.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat, à la Nlle.-Orléans, le 2e. jour d'Avril 1830, et l'an cinquante-quatrième de l'indépendance des Etats-Unis.

JACQUES DUPRE'.

Remplissant les fonctions de Gouverneur.

Par Gouverneur, G. A. WADDAMAN,

24 avril—30f Secrétaire d'Etat

CENT MILLIERS de Cigarres de la Havane, venus par le Cherriot, et à vendre à l'Hotel des Etrangers, en caisses, quarts de caisse, demi quarts, &c. par

27 Av.—3 RACHE CONSTANT

Dix piastres de récompense

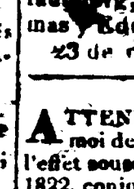

Seront données à celui qui arrêtera et logera dans une des prisons de l'Etat, le nègre rougeâtre ou grife américain nommé CESAR, âgé de 35 à 37 ans, taille de 5 pieds 8 ou 10 pouces, bien corpore, voix plutôt faible que forte, depuis 18 mois dans cette ville, boulanger et vendeur de pains. Il manque de chez son maître du 22 au 23 de Mars. Je ne dépens pas son habillement ; lui étant très-facile de se déguiser. Il est très possible qu'il soit accompagné d'une négresse, ayant appris que sa femme appartenant à un habitant près de la ville, s'est absentée à la même époque.

Les capitaines de navires et bateaux à vapeur sont prévenus de ne point donner asile au susdit nègre, sans encourir toute la

---

Ventes à l'Encan.

F. DUTILLET.

IL sera vendu le 26 Mai prochain, à la Bourse, plusieurs beaux LOTS DE TERRE, situés au faubourg Soulet. Aussi, plusieurs ESCLAVES créoles et à talens ; une MAISON de maître, de sept pièces et deux caves, avec divers autres bâtisses dépendant de la dite maison ; un joli potager, verger, orangerie, le tout en très-bon état. De plus, le lendemain il sera vendu sur les lieux, aux St. Thomas et Edouard, tous les Meubles dépendans de la dite maison. Deux divisions seulement de la vente.

Conditions pour les immeubles et esclaves :—A 6, 12, 18 et 24 mois, avec billets endossés à satisfaction et hypothèques jusqu'à parfait paiement. Les actes de ventes seront passés chez F. de Armas, Notaire public, aux frais des acquéreurs. 29 avril—7 2ps

---

PART, MOSSY.

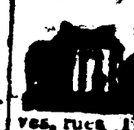

La maison et les Jardins d'agrément divisés en 7 Terrains, Faubourg La Course, près des Guillotines, rues Bienville, des Orangers et des Religieuses, occupés par Mr. Simon Laignel, seront vendus au café de la bourse Samedi 5 Juin, à midi précis.

La position avantageuse de ces terrains, en raison de la proximité du fleuve, l'influence des embarcations qui abondent dans cette partie des faubourgs, où le mouillage est très bon, et l'accroissement considérable de la position dans ce quartier, offrent une très belle perspective aux spéculateurs et autres, qui sont invités à ne pas laisser échapper l'occasion de faire une brillante affaire.

Conditions :—En trois termes égaux, à quatre, huit et douze mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait payement.

Le plan peut être vu au magasin d'encan de Mr. T. Mossy, et sera déposé à la bourse de Hewlett, du 25 May au 5 Juin, jour de la vente, qui sera faite sans réserve.

Les actes de vente seront passés chez Mr. P. Pédescleaux, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Le même jour, à 4 heures après midi, seront vendus sur les lieux, quelques meubles, fayence, verrerie, et autres objets ustensiles aratoires ou d'agrément, faisant partie de l'établissement ou des jardins. Payables avant l'enlèvement des objets.

12 mai—3 lps

Chaussures du Nord.

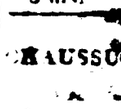

Les soussignés ont reçu par le navire Louisiana, de New-York, un très-joli assortiment de Chaussures, qu'ils vendront à des prix modérés.

3 mai J. G. ARRAIZA & Co.

CHAUSSURES NOUVELLES.

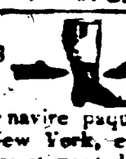

RECU par le navire paquebot Louisiana, venant de New York, et à vendre par les soussignés, un assortiment de très jolies chaussures, de première qualité, qu'ils vendront à des prix modérés.

4 mai—3 BLANCHET & CO.

UNE Dame Française pouvant enseigner tout ce qui constitue l'éducation d'une jeune personne, et en ayant fourni la preuve depuis qu'elle habite la Louisiane, désirerait trouver une famille, soit à la ville soit à la campagne, où on la chargerait de l'éducation d'une ou de plusieurs demoiselles.

S'adresser pour plus amples renseignements à Mr. Louis Pilié, près la Bourse

19 Avril —3ms.

Cour de paroisse pour la paroisse et la ville de la Nlle. Orléans.

Augustin Ben vs. les créanciers.

SUR lecture et enrégistrement de la pétition et des autres documens relatifs à cette affaire, il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire ait lieu en cette cour le 18 Mai prochain (1830,) à l'effet de prendre en considération les affaires du dit pétitionnaire, et de déduire les raisons (s'il y en a) pour lesquelles la demande du dit pétitionnaire ne lui serait pas accordée. En attendant, toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues. Je certifie ce que dessus.

29 Avril Th. S. KENNEDY, greffier

MONTRE VOLEE.

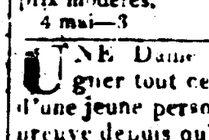

Il a été volé à bord du navire *Alcyone*, il y a trois jours, une MONTRE anglaise, en argent et à double boitier, numérotée 18023, fabriquée par Christian, à Dublin, avec un cachet en pierre. Une récompense honnête sera donnée à celui qui la rapportera à l'imprimerie de cette feuille. 15 mai—3

CAFE' DE LA LEGION.

EL que subscribe tiene el honor de informar al publico y á sus amigos, que acaba de establecer un café, con el titulo mencionado, en la calle de Condé esquina á la de Dumaine ; en donde ofrece servir con la mayor atencion y esmero á cuantos se sirvan honrarlo con su asistencia, para lo cual no ha olvidado ninguna clase de gastos.

4 de mayo AUGUSTIN OBIOL y Co.

STOLEN WATCH.

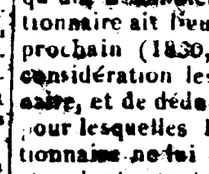

AN English Silver WATCH No. 18023, from the manufactory of Christian, Dublin, was stolen from on board the ship Ateneera, opposite the market—a liberal reward will be paid to any one

---

VENTE PAR LE MARSHALL.

Samuel Mills *contre* Soher, Goodman & Co. Edouard Engelhard et autres, *vouris* les propriétaires du Bateau à vapeur Pearl River.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. Charles Maurian, juge-président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, le lundi 24 Mai prochain, à midi à la Bourse, le Bateau à vapeur Pearl River, son ameublement, et ses appareaux, Saisis dans l'affaire ci dessus.

23 Avril L. DAUNOY, Marshal.

René L. Dunoyer, curateur de la succession de Susette Fontaine, contre Auguste Lecompte.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. Charles Maurian, juge-président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, le lundi 31 Mai prochain, à midi, à la Bourse, une négresse nommée Tousaint, saisie dans l'affaire ci-dessus.

30 Avril L. DAUNOY, Marshal.

Elijah Crocker contre Dr. J. Debore.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. J. Bermudez, juge conseiller de la cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi 4 Juin prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, une RAISE construite en bois, No. 92, située dans la rue Girod, entre les rues des Magasins et du Camp, mesurant 46 pieds plus ou moins de face, sur 80 de profondeur, saisie dans l'affaire ci-dessus.

L. DAUNOY, Marshal.

5 Mai.

Vanostin, A. Parker, Bailiff contre Hamilton, Bailiff.

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. P. F. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente publique, le vendredi 4 Juin prochain, à la Bourse Hewlett, à l'heure de midi, les deux tiers du bâtiment en PIERRE-BRIQUE, saisis dans les affaires ci-dessus.

4 Mai. L. DAUNOY, Marshal.

Périllat cadet contre *P. Nicole—A. et H. Peychaller & contre le même.*

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente publique, jeudi, 20 du courant, à 4 heures de l'après-midi, à l'encoignure des rues Royale et St. Philippe, une quantité de COMESTIBLES, Comptoir et autres fournitures, saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,

8 Mai. Marshal.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Nathaniel Chamberlain, juge de paix pour la paroisse de Jefferson, j'exposerai en vente le 28 du courant, à midi, devant la Bourse Hewlett, un CHEVAL, avec selle et bride, saisis dans l'affaire ci-dessus.

19 mai L. DAUNOY, marshal

J. & A. Jonas *contre* Thos. Munn—Mme. Adoc *contre* le même.—En vertu de deux writs de *fieri facias* à moi adressés par l'Hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente publique; mercredi 26 du présent mois, à 4 heures de l'après midi, sur les lieux, rue Poydras, entre les rues du Camp et des Magasins, le reste d'un fond de Boulangerie et différents articles saisis dans les poursuites ci-dessus. L. DAUNOY.

17 Mai. Marshal.

AVIS.—Toutes les personnes qui pourraient avoir des réclamations à exercer contre la succession d'Adèle Morel f. e. l. sont invitées à se faire connaître aux exécuteurs testamentaires ou à leur avocat Mr. A. W. Fiquet, rue de Chartres, No. 145, et à leur adresser, d'ici à quinze jours, une note du montant de leurs créances et des titres sur lesquels elles sont fondées et ceux qui peuvent devoir à la dite succession, sont également invités à payer leur compte aux dits exécuteurs.

FIFI POMPONNEAU & E. BAJOLLIERE.

5 mai—3. Exécuteurs testamentaires.

LOST

ON Saturday evening either in, or in the neighbourhood of the Exchange, or in Chartres, Royal or St Louis streets, a small roll of white paper, containing nine hundred and twenty five dollars, consisting of eight hundred dollars notes of the Louisiana State Bank, one fifty and two twenty dollars notes of the same Bank, and two ten, and three five dollars notes of some of the Banks of this city. The finder will receive a liberal reward, on leaving the same at the office of this gazette. May 17

DEMANDE D'UN OUVRIER.

ON désirerait trouver immédiatement un homme capable de faire un moulin à piler le riz. S'adresser au bureau de cette feuille. 14 mai—4

LE soussigné informe le public qu'ayant contracté une société avec ses gendres, son Etablissement de Boulangerie sera conduit à l'avenir sous la raison de L. D'ACQUIN & Co.

Nlle.-Orléans, 10 Mai 1830.

10 Mai Louis D'ACQUIN.

THE Undersigned apothicaries, have entered into copartnership, from the 3d february ult.

P. C. BOURCIER.
J. B. HACKER.

No. 75 Tchoupitoulas street between Poydras and Girod street. May 13.

$5 Reward

Will be given to whoever will lodge in one of the jails of the state, the American negro named SAMUEL ; he speaks a little French, is about 26 years old, 5 feet 6 inches in height, well proportioned, he has a scar on the forehead and is in the country since about three years. He is seconded on the

---

Panacée de Swaim.

Prix : $2 la Bouteille.

Pour la cure des scrofules, de la syphilitique, des rhumatismes, des ulcères, des tumeurs blanches, des maladies de foie, &c.

Cette Panacée a acquis une vaste célébrité dans presque toutes les parties du monde, autant par l'emploi qui en a été fait dans les hopitaux que dans les cures particulières. Depuis dix ans, l'efficacité dont elle a preuvé qu'il est ce qu'on peut employer de mieux pour la guérison des scrofules, des ulcères chroniques dans le gosier, des rhumatismes, des maladies de foie, des tumeurs blanches, et de toutes les affections qui ont le caractère d'extraction ; ainsi que des maladies nerveuses auxquelles sont sujettes les constitutions faibles. Il a été trouvé efficace contre la syphilitique et toutes les affections qui en résultent, telles que les ulcères au larynx, au nez et au gosier, les exostoses, &c. et tous les maux qui résultent de l'usage inconsidéré du mercure, &c. Des expériences réitérées ont prouvé que c'était au printemps et à l'automne, un préservatif précieux pour les personnes bilieuses ou sujettes, et que son application dans les cas d'affections nerveuses et spasmodiques comme poudre a malades inquiets, relevait les caractères annoncent que les poumons sont attaqués, produit les plus heureux résultats.

Les effets extraordinaires de ce médicament lui ont voulu l'approbation et les louanges d'une foule de personnes qui en ont fait usage, aussi bien que d'un très-grand nombre de médecins de la plus haute respectabilité et d'une pratique étendue. Voici quelques unes des attestations délivrées par ces personnes :

CERTIFICATS.

Du Dr. W. Gibson, professeur de chirurgie à l'Université de Pennsylvanie, chirurgien de l'Hôpital, &c. &c.

J'ai employé dans un grand nombre de constances, dans les trois dernières années, la Panacée de Mr. Swaim, et je l'ai toujours trouvée très efficace, surtout dans les cas de virus syphilitiques et d'affections résultant de l'emploi du mercure. Je n'hésite point à reconnaître que c'est un remède d'un prix inestimable.

17 Février 1823. W. GIBSON, *M. D.*

Du Dr. Valentin Mott, professeur de chirurgie à l'Université de New-York, chirurgien l'Hopital d'York, &c. &c.

J'ai employé très fréquemment la Panacée de Swaim, tant dans les hopitaux que dans les traitemens particuliers, et j'ai trouvé que c'est un remède de efficace contre les maladies chroniques, syphilitiques et scrofuleuses, et les affections cutanées les plus obstinées.

New-York, 1er Mai 1824.

VALENTIN MOTT, *M. D.*

Du Dr. Thomas Parke, Président du Collège des Médecins de Philadelphie, cidevant médecin de l'Hopital de la Pennsylvanie, pendant quarante-cinq ans.

Après avoir été témoin de l'effet extraordinaire de la Panacée de Swaim sur M. C. Guermaine, et d'après le témoignage authentique de plusieurs de nos plus célèbres chirurgiens, je suis porté à croire que c'est un remède utile dans toutes les cas d'affections chroniques, scrofuleuses, syphilitiques, ou provenant de l'emploi du mercure, ainsi que dans beaucoup d'autres maladies.

Philadelphie, (rue Locust) 1824.

THOMAS PARKE, *M. D.*

Le propriétaire garantit que cette Panacée ne contient ni mercure ni aucune autre drogue d'un effet semblable

Pour mettre le public en garde contre les falsifications, la Panacée sera mise à l'avenir dans des bouteilles rondes cannelées en long, et portant les mots ; "Swaim's Panacée—Philada," fondus dans le verre ; et le papier qui recouvre le bouchon, est signé par le propriétaire. Ces bouteilles seules sont vraies ; elles sont très fortes et ne courent pas risque de se rompre, même dans les climats les plus chauds.

Wm. SWAIM, Propriétaire.
Philadelphie.

On trouvera toujours chez les soussignés, au prix de Philadelphie, un grand assortiment du médicament ci-dessus.

C. MORGAN & BROTHERS.

Seuls agents autorisés pour cette ville. Rue de la Levée, No. 24. 5 avril—3m

---

GUILLAUME a l'honneur de prévenir le public, que les bains de l'Hôtel de la Marine sont en grande activité ; il n'a rien négligé pour que les personnes qui désirent être servies avec promptitude n'aient rien à souhaiter tant pour l'exactitude que pour la propreté.

On trouvera aussi dans cet établissement des consommés de santé, des bouillons rafraichissans et une carte variée pour les personnes qui voudront déjeûner en sortant du bain, en prévenant le garçon dix minutes d'avance.—Le prix des bains est de 4 escalins. 4 mai—3

Nourrice à Louer.

ON offre à louer une mulâtresse ayant un enfant âgé de six semaines, sa